



N° 169 Audit de gestion relatif à la transition énergétique appliquée aux bâtiments de l'État de Genève (Office cantonal des bâtiments)

rapport publié le 14 décembre 2021

No 169 Transition énergétique appliquée aux bâtiments de l'État de Genève			
Recommandations proposées	11	Ouvert	7
		Fermé	3
		Refusé	1

Sur les onze recommandations émises par la Cour des comptes, dix ont été acceptées et une a été refusée.

Au 31 décembre 2022, trois recommandations ont été mises en œuvre et fermées durant la période sous revue.

Les mesures prises sont les suivantes :

- Déploiement d'une taskforce et engagement de stagiaires afin de vérifier et saisir les données relatives aux bâtiments les plus énergivores du parc, dans l'outil informatique de planification. Ce travail a été réalisé entre mars et septembre 2022. Bien que la taskforce ait été dissoute, l'office cantonal des bâtiments (OCBA) intégrera progressivement les bâtiments restants (de moindre importance) afin d'obtenir une base de données exhaustive (recommandation 2) ;
- Mise à jour de la stratégie énergétique de l'OCBA ainsi que de son plan d'action en intégrant notamment les objectifs cantonaux définis dans le plan directeur des énergies (recommandation 6) ;
- Publication d'une synthèse du bilan énergétique des bâtiments de l'État pour l'année 2021 (recommandation 11).

Ces travaux réalisés rapidement ont permis de soutenir le projet de loi 13210 « ouvrant un crédit d'investissement d'un milliard de francs destiné à la transition écologique des bâtiments de l'État de Genève ». L'OCBA attend de connaître l'issue de ce projet de loi pour se déterminer quant à l'organisation interne qui doit être mise en place et la manière dont il convient de gérer le projet de transition énergétique. C'est pourquoi les deux recommandations en lien

avec ces aspects, échues au 31 décembre 2022, ont fait l'objet d'un report d'échéance au 31 décembre 2023.

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2022 ou pour lesquelles un report de délai a été demandé, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 169 Transition énergétique appliquée aux bâtiments de l'État de Genève (Office cantonal des bâtiments)					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
169-R1	Mettre en place une méthodologie de gestion de projet	Très élevée	DG	31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert
169-R2	Mettre à disposition des ressources pour vérifier et alimenter rapidement la base de données	Très élevée	DG	31.12.2022	Fermé
169-R3	Établir la planification des travaux à 2030 et déterminer les impacts sur les objectifs 2030	Très élevée	DG	31.12.2023	Ouvert
169-R4	Revoir l'organisation interne de l'OCBA	Élevée	DG	31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert
169-R5	Suivre les facteurs de risques externes qui pourraient affecter l'atteinte des objectifs 2030	Élevée	DG	31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert
169-R6	Mettre à jour la stratégie énergétique et les documents qui en découlent	Élevée	DIE	31.12.2022	Fermé
169-R7	Uniformiser les données sur les bâtiments et les maintenir à jour	Élevée	SPR	31.12.2024	Ouvert
169-R8	Revoir le périmètre considéré dans le BEBE	Moyenne			Refusé
169-R9	Revoir la pertinence et les modalités de calculs des indicateurs	Moyenne	DIE	30.06.2023 report 30.06.2024	Ouvert
169-R10	Renforcer le processus d'élaboration du BEBE	Moyenne	DIE	30.06.2023 report 30.06.2024	Ouvert
169-R11	Publier une synthèse de la performance énergétique	Moyenne	DIE	31.08.2023	Fermé